

Trouville-sur-Mer

Éducation. « Il faudra être prêts le 1er septembre »



Une cinquantaine de parents venus de Trouville et Villerville, à l'école René-Coty de Trouville. - Crédit: Ouest-France

Après la fusion des écoles René-Coty de Trouville-sur-Mer (Calvados), Louis-Delamare d'Hennequeville, et Patrick-Grainville de Villerville, une nouvelle organisation est nécessaire.

Jeudi 9 mai au soir, près de cinquante parents d'élèves de Trouville et de Villerville se sont retrouvés à l'école René-Coty pour parler de l'avenir de leurs enfants avec Sylvie de Gaetano, adjointe au maire de Trouville en charge des affaires scolaires ; Michel Marescot, maire de Villerville ; Cyril Potdevin, inspecteur d'académie, et Anthony Gendron, pressenti pour diriger les trois écoles fusionnées.

« Nous proposons de garder sa maternelle à chaque école, lance Sylvie de Gaetano, et de mettre tous les enfants de CP à Coty. Ce CP sera doublé avec, donc, deux enseignants, un cas unique dans le Calvados. Mais ce dispositif nécessite deux classes côte à côte, pour l'aspect modulaire. »

Un père de famille réagit : **« Avez-vous pensé à l'organisation des parents ? On nous a pressés pour les inscriptions et maintenant on change tout. »**

La fermeture d'une classe à Delamare et d'une autre à Villerville a été décidée récemment, et le déplacement est devenu nécessaire. L'inspecteur d'académie l'admet, **« il y a le souhait pédagogique, mais chaque famille est un cas particulier »**. Sylvie de Gaetano précise : **« Rien n'est encore décidé. Les deux mairies vont tout mettre en œuvre pour faciliter le déplacement. »**

Les enseignants formés

Dans la salle, il y a ceux qui veulent mettre leurs enfants dans le privé et cette Trouvillaise qui affirme : **« Pourquoi devrions-nous subir les conséquences d'une fermeture de classe à Villerville ? »**

Les défenseurs du public sont là aussi. **« Je suis ouverte à toutes les solutions, lance une maman, mais ne serait-il pas plus simple de mettre les maternelles à Delamare et les primaires à Coty ? Si ma fille se plaît en CP ici, je ne la change pas d'école en CE1. »** Une proposition qui n'est pas rejetée par les élus. Cyril Potdevin le précise : **« Je ne me mêle pas de la répartition dans les écoles décidée par les mairies. »**

Une mère s'inquiète aussi des quatre niveaux de maternelle réunis dans une seule classe. Environ dix enseignants sont présents : « **C'est notre travail. Nous sommes formés pour, et il y a deux Atsem** (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) **par classe. Les petits sont tirés vers le haut et pas le contraire.** »

Quelle que soit l'organisation qui sera choisie, Anthony Gendron rassure aussi pour les primaires : « **Nous éviterons les triples niveaux et il faudra être prêts le 1^{er} septembre.** »

Un sondage auprès de tous les parents

Pour conclure la réunion, Sylvie de Gaetano a proposé un sondage auprès de tous les parents. « **Mais le temps nous est compté**, a-t-elle souligné. **Nous avons appris ces changements il y a tout juste un mois, et l'organisation doit se faire très vite pour que tout soit prêt pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, pour eux et pour les familles.** »

Sur le formulaire, les parents devront se prononcer sur la solution qui leur semble la plus favorable. « **La première est celle que nous vous avons proposée ce soir, à savoir, chaque école garde sa maternelle et les deux classes de CP sont réunies à René-Coty.** »

La deuxième solution, à la demande nombreux parents présents, serait de mettre « **toutes les maternelles de Trouville à Delamare, et les primaires à Coty** ».

Chaque parent est également invité à faire une proposition personnelle et dire quelles sont les difficultés particulières qu'il risque de rencontrer avec cette nouvelle organisation.

Pour Villerville, le problème est différent puisque les enfants de maternelle de Villerville, Cricquebœuf et Pennedepie resteront à l'école Patrick-Grainville. « **Nous sommes la seule école du département à devenir classe unique**, a précisé le maire Michel Marescot. **La quinzaine d'élèves du primaire sera répartie sur les écoles de Trouville suivant la décision qui sera prise. Cette fusion avec Trouville nous garantit la survie de notre école, et on sait que l'école est le garant de la vie du village.** »

Villerville étant fusionnée, un système de navette, avec accompagnant, sera mis en place avec les écoles de Trouville. Et les repas des enfants de la cantine viendront de l'école Delamare « **où ils sont conçus avec une diététicienne et le maximum de produits bio** ».